



**COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DE LA COMMISSION  
D'ORGANISATION DES  
COMPETITIONS  
Du 03 Avril 2019  
CR N° 31**

**Présent (es) :** Mesdames CORMERAIS Martine - MEKSZ Aniko - PUDELKO Françoise  
- VANEY Nolwenn  
Messieurs LUCHESE Anthony – LENOACH Guy

**Excusé(es) :** Monsieur GILBERT Cédric

**Invité(es) :** Mesdames FERRER Ghislaine – TORTORA Sandrine

### COURRIERS AUX CLUBS

**1<sup>ère</sup> DIVISION TERRITORIALE MASCULINE :** une vérification des FDME a été effectuée pour les équipes réserves concernant le nombre de joueurs de 17 à -23 ans. Le club de la Stella Saint-Maur HB n'a pas respecté le règlement lors de la journée du 30-31 mars 2019 et ne peut donc prétendre à la montée en Région.

**Coupe du Val-de-Marne :** Les finales pour les équipes jeunes se dérouleront le dimanche 16 juin 2019 à Fontenay/Bois au gymnase Auguste Delaune.

Pour les catégories -17M, -18F et +16 M &F, les finales auront lieu le dimanche 23 juin 2019 au gymnase Joliot Curie toujours à Fontenay/Bois.

### CHAMPIONNATS MASCULINS

#### **PLUS DE 16 ANS**

##### **1<sup>ère</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

Vous trouverez en annexe la 2<sup>ème</sup> phase du championnat (3 poules de 6)  
Elle débutera le week-end du 13-14 avril 2019

##### **3<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

##### **Rencontre ASM du Perreux / HBC Cachan 2 du 30-31/03/2019 :**

La COC donne son accord pour le report de cette rencontre au samedi 13 avril 2019 à 18h30 au gymnase de la Gaité au Perreux. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

#### **MOINS DE 17 ANS**

##### **HONNEUR**

##### **Rencontre Stella St Maur HB 2 / La Caudacienne du 30-31/03/2019 :**

**St Maur :** Manque officiel secrétaire et chronométrateur sur la FDME. Amende suit

#### **MOINS DE 15 ANS**

##### **2<sup>ème</sup> DIVISION TERRITORIALE :**

##### **Poule Haute**

##### **Rencontre Stella St Maur HB 3 / Elan Chevilly Larue du 06-07/04/2019 :**

La rencontre aura lieu le samedi 13 avril 2019 à 17h45 au gymnase Rabelais à St-Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

## Rencontre US Villejuif HB / La Caudacienne du 18-19/05/2019 :

La rencontre ne pouvant être inversé la rencontre aller aura bien lieu le samedi 7 avril 2019 à 17h30 au gymnase Pierre de Coubertin à la Queue en Brie. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

## CHAMPIONNATS FEMININS

### MOINS DE 18 ANS

#### EXCELLENCE

### Rencontre Stella St Maur HB 2 / Ent-Bry-Nogent du 06-07/04/2019 :

La COC donne son accord pour le changement d'horaire et de gymnase, la rencontre aura lieu le samedi 6 avril 2019 à 15h30 au gymnase d'Arsonval à St-Maur. Le nécessaire sera fait dans Gest'hand.

#### HONNEUR

### Rencontre US Ormesson / US Fontenay HB du 23-24/03/2019 :

La rencontre ne pouvant avoir lieu, merci aux 2 clubs de s'entendre sur une date pour jouer cette rencontre. **3<sup>ème</sup> RAPPEL**

### MOINS DE 15 ANS

#### EXCELLENCE

### Rencontre US Fontenay HB / ES Sucy du 26-27/01/2019 :

La rencontre devra se dérouler le 16 avril, cette date postérieure à la prochaine réunion de la COC, pouvant recevoir l'approbation des 2 clubs.

## COUPE DU VAL-DE-MARNE

### MASCULINS

#### MOINS DE 17 ANS

#### Proposition manquante :

US Créteil HB 1 / US Créteil HB 2

#### MOINS DE 15 ANS

#### Proposition manquante :

US Créteil HB 1 / US Créteil HB 2

#### MOINS DE 11 ANS

#### Rencontre Stella St Maur HB / ES Sucy:

La rencontre aura lieu le samedi 13 avril 2019 à 14h00. (Arsonval)

#### Rencontre US Créteil HB 1 / US Ivry HB :

La COC attend l'accord du club d'Ivry pour jouer le jeudi 18 avril 2019 à 18h30. (Paillou)

### FEMININS

#### PLUS DE 16 ANS

#### Propositions manquantes :

CHB Bry / HBC Choisy le Roi

#### MOINS DE 18 ANS

#### Rencontre Stella St Maur HB / HBC Chennevières :

La COC attend l'accord du club de Chennevières pour jouer le mercredi 10 avril 2019 à 18h45. (Rabelais)

### **MOINS DE 15 ANS**

#### **Rencontre Stella St Maur HB / Villiers EC HB :**

La COC attend l'accord du club de Villiers pour jouer le mercredi 3 ou 17 avril 2019 à 18h30. (Rabelais)

### **MOINS DE 13 ANS**

#### **Rencontre CA Boissy HB / US Ivry HB:**

La COC donne son accord pour le dimanche 14 avril, merci au club de Boissy de préciser l'horaire.

#### **Rencontre Stella St Maur HB / Villiers EC HB :**

Le club de Villiers accepte de jouer le lundi 15 avril à 18h15 (Rabelais). La COC attend l'accord de St-Maur

### **MOINS DE 11 ANS**

#### **Rencontre HBC Chennevières / US Alfortville HB:**

La COC attend l'accord du club d'Alfortville pour jouer un mardi, un jeudi ou un vendredi à 18h – 18h15



## COMMISSION « JEUNES »

MPL27/2018

Valenton, le 3 Avril 2019

Présents : Michèle PETIT LETURGEZ, Christiane WEIMAN, Jean RIGOLLET et Pierre WEIMAN

### A TOUS LES CLUBS

#### Moins de 11ans Garçons

##### Poule D

- La rencontre **Chevilly-Larue/Fontenay** prévue le samedi 13 avril à 15h30 est reculée au dimanche 14 avril à 11h. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*

#### Moins de 13ans Filles

##### Poule B

- Rencontre **Boissy/Kremlin Bicêtre 2** du 18 mai : La rencontre aura lieu samedi 13 avril à 14h30. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- Rencontre **Sucy/Kremlin Bicêtre 2** du 31 mars – La commission regrette de ne pouvoir accepter la proposition de Sucy, Kremlin Bicêtre 2 ayant déjà un match le 13 avril. Merci aux 2 clubs de s'entendre sur une nouvelle date (le week-end du 1<sup>er</sup> juin est une date de report).

#### Moins de 13 Garçons

##### Poule B

- Rencontre **Arcueil/Maisons Alfort** du 31 mars - L'heure proposée (19h) pour un début de match en semaine, la distance en les 2 clubs nous semble difficile suite aux soucis de circulation. Arcueil propose le samedi 20 avril (1<sup>er</sup> week-end des congés scolaires), il reste la possibilité des 1<sup>er</sup> et 2 juin (date de report). Dans l'attente de votre confirmation de date de report.

##### Poule C

- Rencontre **St Mandé/Champigny** du 7 avril. La rencontre prévue à 10h est avancée à 9h30. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand.*
- Rencontre **Ivry/Joinville des** 23/24 mars. L'intérêt des enfants prévalant, la commission demande au club d'Ivry d'étudier favorablement la demande de report formulée par le club de Joinville (les week-ends du 13/14 avril et 1<sup>er</sup>/2 juin sont des dates de report) – **1<sup>er</sup> RAPPEL**

##### Poule D

- Rencontre **Ormesson/ Villejuif** du 30 mars. Villejuif n'ayant pu se déplacer, nous demandons aux 2 clubs de s'entendre sur une date de report

##### Poule F

- Rencontre **Bry/Bonneuil** du 17 février : La rencontre aura lieu le vendredi 12 avril à 19h30 au gymnase Félix Faure de Bry. *Nous faisons le nécessaire dans Gest'hand*

## Poule G

- Match **Choisy 2/Champigny 2** du 31/31 mars : Plusieurs joueurs de Champigny étant blessés ou absents, la commission demande au club de Choisy d'étudier la proposition du club de Champigny pour jouer cette rencontre le week-end du 1<sup>er</sup>/2 juin. **1<sup>er</sup> RAPPEL**
- Match **Choisy 2/Joinville 2** des 16/17 février : Merci au club de Choisy d'étudier la proposition du club de Joinville pour jouer la rencontre le week-end du 13/14 avril **1<sup>er</sup> RAPPEL**
- Rencontre **Ivry3/Le Perreux** du 31 mars : L'argument avancé par le club du Perreux concernant l'heure trop matinale (10h15) ne peut être retenu par la commission. Vous avez match perdu par pénalité sportive.

## Tournois Mini Hand

7 Avril	Chennevières
13 Avril	Vitry
14 Avril	Bonneuil mars
12 Mai (matinée)	La Caudacienne
19 Mai	Sucy
26 Mai	Arcueil
9 Juin	Champigny

Nous nous permettons de vous rappeler que vous devez nous adresser un Compte rendu après vos tournois. Merci aux clubs qui ne l'ont pas fait de nous les envoyer au plus vite.

**Pour la Commission**

**Michèle PETIT-LETURGEZ**

**La Présidente de la COC 94**

**Martine CORMERAIS**



Les membres de la COC 94 présents et concernés par une quelconque décision sur le présent compte **rendu n'ont pas pris part aux débats.**

**Voie de recours** : Conformément aux dispositions contenues dans l'article 6 de la section 2 du titre 1 du règlement d'Examen des Réclamations et Litiges de la F.F.H.B., cette décision est susceptible d'être contestée auprès du Président de la Commission de Réclamations et Litiges du Comité 94, dans un délai de sept jours suivant la notification de la décision, par lettre recommandée avec accusé de réception et accompagné des droits de consignation prévus.